

LA CONSULTATION DE LA FÉDÉCP ATTIRE DE NOMBREUX CHASSEURS

page 3



Actualités

LA MAISON RÉGIONALE D'HÉBERGEMENT EN
CANCÉROLOGIE VERRA BIENTÔT LE JOUR

page 5

Actualités

LES ÉCOLES SERONT OUVERTES
LE JOUR DE L'ÉCLIPSE

page 4

AGRIMAX 



668 ROUTE 101 SUD, GUIGUES (QC) J0Y 2G0
819-728-2323
WWW.AGRIMAX.CA

 **CENTRE LAITIÉR** 

INDUSTRIEL
Équipements complets
de ferme laitière

COMMERCIAL
Centre de location d'outils

RÉSIDENTIEL
Traitement d'eau •
Pompes à eau

RÉCRÉATIF
Spas et Gazebos
Quais sur roue et
flottants
Élévateurs à bateau

104, rue Ontario, Notre-Dame-du-Nord
Tél. : **819 723-2256** www.centrelaitier.com

DÉCOUVREZ
5 raisons d'acheter
votre assurance hypothécaire chez nous

GFM  **gfmgrupe.com**
GROUPE FINANCIER **1-877-274-4422**

ONIMIKI, UN LEVIER POUR LA PN DE Kebaowek selon David McLaren

Marie-Soleil Legendre | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

On apprenait récemment la nouvelle mouture du projet de minicentrale hydroélectrique Onimiki. En effet, l'entreprise Énergie renouvelable Onimiki S.E.C a dévoilé quelques modifications à son plan initial lors d'assemblées publiques qui se sont tenues au mois de mars. Rappelons que le projet est réalisé sur une base 100% communautaire par les Premières Nations de Kebaowek, Wolf Lake et Pekuakamiulnuatsh ainsi que par la MRC de Témiscamingue.

Pourquoi un tel projet?

Ce projet de minicentrales au Témiscamingue ne date pas d'hier. En effet, les communautés impliquées travaillent depuis près de vingt ans afin de le concrétiser. Selon le dernier échéancier, on apprend que les travaux pourraient débuter dès l'été 2026 et que les centrales pourraient être fonctionnelles au mois de décembre 2028.

Pour David McLaren, président d'Énergie renouvelable Onimiki S.E.C,

le projet sera bénéfique non seulement pour tisser des liens entre les Premières Nations et les communautés allochtones, mais aussi pour le développement économique et social des différentes parties impliquées. « Ce n'est pas quelque chose qu'on fait de coutume entre les Premières Nations et les communautés allochtones. C'est un projet qui va vraiment être porteur sur cet avenir-là. L'autre aspect, ce que le projet peut apporter plus particulièrement aux communautés autochtones, c'est un levier de développement économique et social. Par exemple, il existe parfois des programmes gouvernementaux qui mettent à notre disposition certaines sommes d'argent pour les communautés, pour divers projets. Par contre, ça demande toujours une quote-part de la communauté et les revenus autonomes d'Onimiki vont servir justement à accéder à ces sommes d'argent là. »

Monsieur McLaren, qui est aussi directeur du Centre de santé de Kebaowek, affirme que la communauté

tient aussi à créer une maison des jeunes et un CHSLD. « C'est quelque chose que nous n'avons pas, les soins de longue durée et c'est quelque chose qui est vraiment important pour nous. Je peux voir le besoin urgent pour nous d'avoir ce genre d'établissement. » Les revenus autonomes générés par les centrales aideraient aussi Kebaowek dans son travail quant au développement de la culture. « On regarde aussi pour améliorer l'accès à la culture pour notre communauté. On a entre autres un projet pour développer un centre culturel qui va aider au rétablissement de la langue Anicinabe. Un paquet de choses qui demandent des efforts et des ressources soutenus pour nos communautés. »

Sans parler pour la communauté de Wolf Lake, David McLaren explique : « Je pense qu'ils sont similaires à nous, qu'ils sont dans un projet de développement d'une communauté. J'imagine qu'ils vont avoir besoin de beaucoup de ressources pour justement développer une communauté comme la nôtre. » La troisième Première nation impliquée dans le projet en est une qui se situe dans les environs du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'une communauté qui a développé une expertise dans les projets hydroélectriques et le développement économique, deux raisons pour lesquels Énergie renouvelable Onimiki les a approchés pour leur projet.

Des inquiétudes quant aux impacts sur l'environnement

Dans les dernières années, plusieurs



citoyens ont partagé des inquiétudes quant à l'impact environnemental du projet. Sur ce sujet, le président affirme que « tout projet a un impact, c'est certain. Mais avec prudence, en faisant de bonnes études, en consultant la population locale et les experts du milieu, on est sûr d'avoir un projet qui va répondre à nos valeurs qu'on préconise depuis des années ».

Dans la version bonifiée du projet Onimiki, davantage de séances d'information et de communication avec le public sont prévues. « C'est dans un esprit de transparence parce que ce n'est pas une entreprise qui sera présente sur le territoire pour un an : c'est un projet qui est ici pour toujours donc on veut absolument faire connaître le projet et parler de son évolution. On a commencé à en parler un peu plus dans le sud, mais on pourrait faire des rencontres plus au nord, à Ville-Marie ou Lorrainville vers le mois de juin ».

Le site web d'Onimiki est mise à jour actuellement afin d'offrir davantage d'information sur le projet. Celui-ci devrait être fonctionnel d'ici quelques semaines.

SOYEZ PRÊT avec Honda

CRF50F
Le début de l'aventure.

FINANCEMENT À PARTIR DE **2,99%**
JUSQU'À 24 MOIS SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS.

400\$ DE RABAIS*

*Légal

HONDA Services Financiers **+1%*** RÉDUCTION DE TAUX pour les clients actuels du financement Honda

HONDA

AGRIMAX
668, ROUTE 101 SUD, GUIGUES (QC) J0Z 2G0
WWW.AGRIMAX.CA

ChamPoux
ÉLECTRIQUE INC. ⚡

RBQ: 5608-5616-01

Électricité/Plomberie/Climatisation/Réfrigération

819 629-2573 78, rue Ste-Anne, Ville-Marie, QC, J9V 2B7

LES CHASSEURS D'ORIGNAL À L'AFFÛT DU PLAN DE GESTION

Mylène Falardeau | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Lorsqu'il est question de la chasse à l'orignal une importante partie de la population en Abitibi-Témiscamingue se sent concernée. Les chasseurs et chasseuses n'ont donc aucunement hésité à se présenter en grand nombre aux rencontres d'informations organisées par Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs de l'Abitibi-Témiscamingue (Fédécq-AT) qui portaient sur le plan de gestion de l'orignal en zone 13.

La dernière de trois rencontres, qui s'étaient déroulées précédemment à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, se tenait le 27 mars au sous-sol de l'église de Ville-Marie. L'Association chasse et pêche du Témiscamingue centre avait publié une vidéo sur sa page Facebook le 8 mars qui invitait les chasseurs et chasseuses à se présenter à cette rencontre d'information importante au sujet du plan de gestion de l'orignal. Celle-ci permettait de connaître les orientations du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. C'est plus de 500 personnes qui se sont présentées. Le manque de places assises n'aura pas empêché les fervents amateurs de cette chasse à s'informer assidûment ne voulant manquer aucun détail.

Les décisions concernant les plans de gestion sont prises par des représentants des diverses associations en région qui touche la faune et ces activités, siégeant tous sur la Table régionale en gestion de la Faune. Chacun des représentants apporte le point de vue de leur groupe afin de prendre les meilleures décisions en fonction des intérêts de la faune et de ses activités. Ces rencontres organisées n'étaient pas obligatoires pour la Table régionale.

Cependant, sachant que les derniers changements à la réglementation de la chasse remontent à il y a 30 ans, notamment avec l'ajout de l'alternance sur le droit de la chasse aux femelles une année sur deux, l'organisme souhaitait informer et recueillir l'avis des chasseurs et chasseuses avant l'application du nouveau plan de gestion prévu en 2026.

Nathalie Dallaire, présidente de la Fédécq-AT, s'est exprimée lors de la rencontre sur le fait qu'elle représentait 24000 chasseurs lors de la prise de décision et qu'elle désirait permettre à ceux-ci de s'informer, poser leurs questions aux experts et émettre leurs commentaires. Elle a d'ailleurs répété à plusieurs reprises l'importance de compléter un sondage qui sera envoyé au sujet du plan de gestion et en y incluant leurs commentaires.

La rencontre de plus de deux heures contenait une présentation de la santé du cheptel actuel de l'orignal en zone 13 et des enjeux liés à sa gestion. Ambroise Lyke, biologiste, occupe maintenant le poste de responsable de la grande faune en Abitibi-Témiscamingue. Il misait d'entrée de jeu sur le fait que le plan est mis en place pour assurer une gestion durable de la population d'orignal et une pérennité de l'activité de la chasse sportive. Il expliquait que le cheptel se porte bien de façon générale, mais que certains indicateurs démontrent que la population des veaux et des mâles est en baisse. La situation n'est pas alarmante, mais inquiétante. L'ajout de l'alternance il y a 30 ans a bien fonctionné par le passé, mais semble moins efficace présentement.

Les orientations à l'étude, sur lesquels les chasseurs ont posé



la majorité des questions, va de la réduction à neuf jours pour la chasse à l'arc, inclure les veaux dans l'alternance avec les femelles et le tirage au sort pour les orignaux sans bois (femelle et veau). Une règle d'interdire l'utilisation d'urine naturelle de femelle a aussi été mentionnée.

Des chasseurs ont profité de cette rencontre avec les responsables régionaux pour exprimer des commentaires sur des règles et procédures en place actuellement. On s'est exprimé sur l'utilisation des caméras qui permettent de voir sur son cellulaire plusieurs secteurs de chasse, l'enregistrement des prises qui se fait maintenant sur Internet et le fait que depuis quelques années

le cours pour la chasse à l'arc se fait en ligne et qu'aucun examen de tirs n'est requis pour l'obtention du permis. Cette dernière mesure a suscité beaucoup de réactions dans l'assistance qui était en forte majorité pour le retour de cet examen.

Les futures réglementations sont à l'étude en ce moment et rien n'est adopté en ce moment. Aucun changement ne sera appliqué pour les saisons 2024-2025. Les chasseurs et chasseuses ont assurément démontré leur grand intérêt à suivre de près les réflexions de la Table régionale en gestion de la faune sur le plan de gestion de l'orignal prévu en 2026.

TRANSPORTEZ-VOUS DANS LE PASSÉ

Consultez le Reflet Vintage au www.journallereflet.com

DE L'ACTION À L'OBVT

Marie-Soleil Legendre | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

L'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) a récidivé avec son infolettre bisannuelle la semaine dernière. On y retrouve une tonne d'information quant à divers sujets en lien avec la vie aquatique. D'entrée de jeu, Pierre Cartier, président du conseil d'administration de l'organisme, rappelle que les 40 organismes de bassin versant du Québec sont reconnus par la Loi sur l'eau et reçoivent un mandat et un financement du Gouvernement du Québec pour l'accomplissement de leur mission. L'OBVT a entamé un nouveau cycle de Gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) le 1^{er} avril dernier alors que le triennat 2021-2024 s'est terminé.

On retrouve dans l'infolettre des informations sur le fonds bleu, créé en juin 2023 et entrée en vigueur au mois de juillet suivant. Ce fonds vise à permettre le financement adéquat, prévisible et suffisant de toute mesure que le ministre peut réaliser pour assurer la protection, la restauration, la mise en valeur et la gestion des ressources en eau. Son financement provient en partie des redevances exigibles pour l'utilisation de l'eau.

On mentionne aussi une nouvelle réglementation à venir en lien avec la navigation sur les plans d'eau. En effet, à la suite de l'annonce du gouvernement fédéral du 12 octobre dernier concernant l'allègement du processus permettant à tous les ordres de gouvernement, incluant les municipalités, de demander au gouvernement fédéral de restreindre l'utilisation des embarcations sur les lacs et les rivières, le délai d'implantation d'une nouvelle réglementation pour une municipalité est réduit de 18 mois et permet d'éviter des consultations nationales pour une décision locale. Ce nouveau pouvoir découle d'une modification à la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada. Il doit faciliter le processus en attendant la révision, à plus long terme, du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRUVB. La modernisation du processus établi dans le RRUVB sera entourée de consultation et les changements proposés seront présentés dans la Gazette du Canada au printemps 2024 pour une entrée en vigueur à l'été 2025.

L'OBVT rappelle aussi que les

différents paliers gouvernementaux, que ce soit une municipalité ou encore une communauté autochtone, peuvent demander d'encadrer la navigation pour des raisons environnementales et de sécurité. L'organisme explique que dans notre zone de GIEBV, les embarcations sont notamment responsables d'enjeux d'érosion des berges, de mise en suspension de sédiments et de propagations d'espèces aquatiques envahissantes.

Information sur les projets en cours

Plusieurs projets sont en cours à l'OBVT. L'équipe travaille entre autres à une analyse des pesticides chez les agriculteurs, sur la caractérisation des installations septiques autonomes, la caractérisation des herbiers de myriophylle à épis dans les lacs Opasatica et Renaud et la caractérisation des traverses de cours



Pierre Cartier

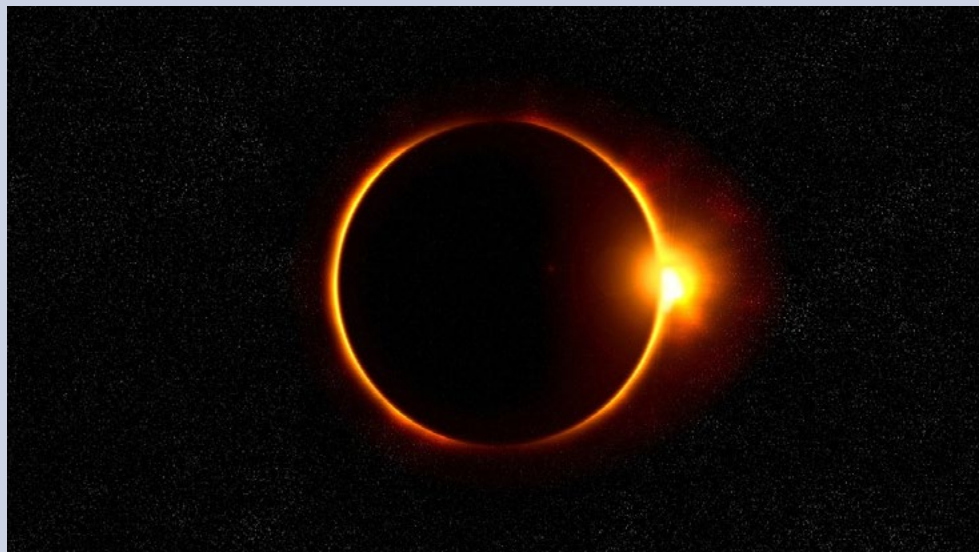
d'eau et des sentiers de VHR du club de VVT du Témiscamingue. De plus, l'organisme de bassin versant s'implique dans un projet pilote de retrait des écorces provenant de la drave dans le fond des plans d'eau, conjointement avec l'entreprise Bois de drave.

IMPACT DE L'ÉCLIPSE SOLAIRE SUR LES ÉCOLES DU TÉMISCAMINGUE

Marie-Soleil Legendre | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Une éclipse solaire partielle sera observable à partir du Témiscamingue le 8 avril prochain. Récemment, le Centre de services scolaire du Lac Témiscamingue (CSSLT) a annoncé que l'ensemble de ses établissements scolaires demeurera ouvert lors de cette journée. Toutefois, certaines modifications seront apportées à l'horaire et au transport scolaire afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Le transport scolaire sera assuré normalement dans la matinée pour tous les élèves du centre de services scolaire. En fin de journée, le transport scolaire sera suspendu pour certaines écoles primaires puisqu'il sera impossible pour les transporteurs de garantir la surveillance nécessaire auprès des élèves durant le trajet du



retour à la maison. Tanya Neveu, responsable des communications pour le CSSLT, affirme qu'une communication a été envoyée aux parents des écoles concernées. Dans ces cas précis, les parents devront obligatoirement venir

chercher leur enfant à l'intérieur de l'école à la fin des classes.

Tous les parents des élèves d'âge préscolaire et primaire pourront bénéficier d'un service de garde offert gratuitement dans toutes

les écoles. Ces informations ont aussi été communiquées aux parents concernés.

Dans tous les établissements scolaires, il sera interdit de sortir à l'extérieur de l'école entre 14h15 et 16h30, sauf si un parent se présente à l'intérieur de l'école pour récupérer son enfant. Pour les quatre écoles secondaires, le retour par autobus se fera à partir de 16h30, heure qui coïncide avec la fin de l'éclipse solaire. Chaque école aménagera son horaire en conséquence.

Prendre note qu'il n'y aura pas d'examen ou d'évaluation en cette journée particulière. Madame Neveu précise qu'aucun élève ne subira de préjudice si son parent préfère qu'il demeure à la maison et que certains élèves pourraient vivre des activités pédagogiques en lien avec le phénomène de l'éclipse solaire.

LA FONDATION SANTÉ DE ROUYN-NORANDA DÉVOILE LA CAMPAGNE *SOIGNÉS CHEZ NOUS*

Marie-Soleil Legendre | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

La Fondation Santé de Rouyn-Noranda a dévoilé la campagne de financement *Soignés chez nous* la semaine dernière. L'organisme souhaite amasser la somme de 10 millions de dollars afin de réaliser son projet de maison régionale d'hébergement en oncologie. Mentionnons que la moitié de ce montant a déjà été amassée grâce aux généreuses donations de grandes corporations. La Fondation mise désormais sur des dons d'entreprises de la région, des grandes familles et des donateurs du public pour atteindre son objectif.

Les travaux d'aménagement de la maison d'hébergement seront entamés d'ici le mois de juin et devraient s'étendre sur une période de douze mois. Stéphanie Thuot, directrice générale de la Fondation Santé de Rouyn-Noranda, explique que l'organisme travaille toujours à

sécuriser quelques montants. « Il faut comprendre que la Fondation prend tous les risques actuellement en commençant la construction, en même temps qu'on mène la campagne. »

Plus qu'une simple maison d'hébergement

En plus d'offrir dix chambres, chacune munie de deux lits et d'une salle de bain privée, la Fondation travaille sur l'aménagement d'un carrefour multiservice au rez-de-chaussée de l'immeuble qui se situe au 10, rue du Terminus Ouest. « C'est un espace qui va être consacré à rassembler sous un même toit l'ensemble des organismes qui gravitent autour du cancer. Par exemple, l'organisme Au sein des femmes, qui travaille auprès des femmes atteintes de cancer du sein, va probablement déménager sur place pour offrir ses services à la clientèle. On a aussi des associations avec la

Fondation québécoise du cancer qui va venir offrir certains de ses services aussi à même notre nouveau carrefour de soins. Ce qu'on veut, c'est offrir sous un même toit l'ensemble des services nécessaires pour la personne malade et son proche aidant. Un seul numéro pour obtenir la totalité des services de soutien et d'accompagnement pour les gens atteints de cancer. »

L'organisme Mission Tournesol est grandement impliqué dans le projet, comme le souligne la directrice. « Mention spéciale à cette équipe qui travaille fort à nous aider à mettre sur pied cette maison-là. C'est elle qui est la plus active

actuellement dans la campagne et on a vraiment de belles annonces qui s'en viennent avec elle. C'est elle, entre autres, qui nous permet de croire que ce projet-là est possible. »

Davantage d'information au sujet de la campagne se retrouve sur le site web soignescheznous.ca.



Plusieurs nouveautés à surveiller!



Procurez-vous ces livres jeunesse en librairie ou au 22, rue Ste-Anne, Ville-Marie

Les **AILÉES**
Éditeur Jeunesse
zailees.com



NOUVELLE ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES AU CÉGEP DE L'A-T

Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines (CSMO Mines) a annoncé le lancement de la nouvelle attestation d'études collégiales Technologie de mécanique industrielle sous la formule « alternance travail-études ». Cette formation offrira des conditions intéressantes à celles et ceux qui souhaitent diriger ou réorienter leur carrière vers ce domaine.

« Ce nouveau programme nous permettra de former des techniciennes et des techniciens dans un domaine en très forte demande dans la région. Surtout, le cheminement proposé, qui prévoit une rémunération des étudiantes et des étudiants pendant leur parcours, est un incitatif important qui nous aidera dans nos efforts de recrutement, notamment auprès de personnes qui souhaitent

retourner aux études », soutient le directeur de la Formation continue, Julien Pierre Arsenault.

Ce projet, qui se travaille depuis plus d'un an avec l'équipe du CSMO Mines, permettra effectivement aux futur.e.s étudiant.e.s de toucher un salaire lors de leur formation. Ceux-ci seront embauchés dès le début de leurs études par l'une des sept entreprises participantes de la région qui leur offrira une rémunération pendant l'entièreté du programme. Des efforts particuliers seront déployés pour recruter une plus grande proportion de femmes étudiantes.

« On peut observer qu'il y a encore une majorité d'hommes qui étudient et qui occupent des emplois techniques dans ce domaine. Nous souhaitons que les femmes développent un intérêt pour ce type de formation », explique le directeur de la Formation continue.

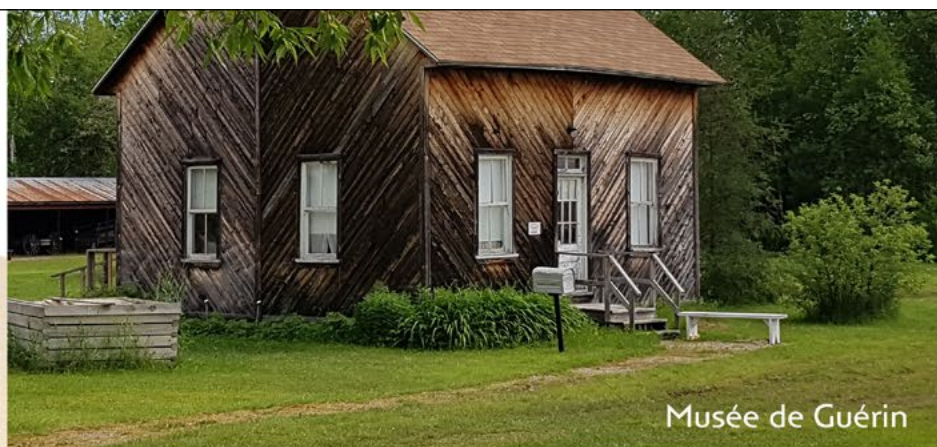
La directrice générale du CSMO Mines, Suzie Therriault, exprime, quant à elle, son sentiment par rapport au lancement de cette nouvelle formation. « Nous sommes vraiment fiers des travaux de collaboration menant à l'arrivée de ce nouveau programme de formation novateur au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette attestation d'études collégiales en Technologie de mécanique industrielle est une opportunité, notamment pour les femmes, avec la mise en place de conditions gagnantes et l'occasion d'obtenir un diplôme de qualité pour intégrer le secteur minier. Les métiers de la mécanique industrielle font partie des métiers miniers les plus recherchés avec plus de 350 emplois à pourvoir d'ici les cinq prochaines années, comme le confirme l'Estimation des besoins de main-d'œuvre du secteur minier 2023-2028 publiée récemment. »

Alors que la première année se fera à distance avec des laboratoires en présentiel en fin de session, la seconde année sera en présence au campus de Rouyn-Noranda. « Entre les deux, à l'été 2025, des stages en entreprise sont prévus, ce qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de tester ses compétences et d'acquérir de l'expérience sur le marché du travail », ajoute monsieur Arsenault.

L'apprentissage se faisant à raison d'une moyenne de 23 heures par semaine, il sera possible pour les étudiant.e.s de poursuivre leur cheminement professionnel à temps partiel et certains employeurs associés au programme permettront une libération du travail pour la durée de la formation. Les inscriptions sont déjà en cours et l'AEC sera lancée à la mi-août.



Maison du Frère-Moffet



Musée de Guérin

OFFRE D'EMPLOI **Coordonnateur (coordonnatrice) de musée**

Employeurs : Maison du Frère-Moffet et le Musée de Guérin

Condition de travail : Poste à temps complet – Entre 45 000 et 55 000 \$ par année

Mandat : Trois (3 ans) avec possibilité de renouvellement

Lieu de travail : Ville-Marie – déplacements ponctuels requis dans le village de Guérin

Pour informations : contactez Cécile Hébert 819 629-3533

Pour postuler : shtemiscamingue@gmail.com



@ Maison DU Frère-Moffet

LES PLUS GROS

IMPRIMERIE COMMERCIALE

Impression offset et numérique •
Graphisme Impression grand format •
Pads NCR • Papeterie d'entreprise •
Articles promotionnels

Impression
Design
GRAFIK

819 622-1313
22, rue Sainte-Anne, Ville-Marie
info@impressiondesign.ca
impressiondesign.ca



MOIS DE LA SANTÉ BUCCODENTAIRE PRENONS SOIN DE NOS GENCIVES!

(EN) Le saviez-vous que le mois d'avril est le mois de la santé buccodentaire? C'est une occasion de souligner l'importance de conserver une bonne santé de la bouche, des dents et des gencives. D'ailleurs, la santé de vos gencives peut avoir une incidence sur votre santé générale. Les quatre points peuvent vous permettre de maintenir vos gencives en pleine forme et vous aider à prévenir l'apparition des maladies des gencives.

Privilégiez une alimentation et un mode de vie équilibrés. Les nutriments que vous consommez (ou ne consommez pas) peuvent gran-

dement influencer votre santé buccodentaire. Un bon mélange de macronutriments, soit des graisses, des glucides et des protéines, de même que beaucoup de fruits et de légumes entiers, alimenteront votre corps; l'exercice, de bonnes habitudes de sommeil et une bonne santé émotionnelle alimenteront votre esprit.

Réduisez le stress. Il nuit à votre santé buccodentaire. La respiration profonde est l'un des meilleurs moyens de réduire le stress. Vous pouvez également essayer de vous étirer doucement ou de boire une tisane en lisant un bon livre.

Prenez soin de votre bouche. Comme les premiers stades des maladies des gencives peuvent être réversibles, il est important de les détecter rapidement. Un nettoyage professionnel effectué tous les six mois permet à votre dentiste de reconnaître les signes avant-coureurs. Utilisez la soie dentaire tous les jours et brossez-vous les dents deux fois par jour avec un dentifrice dont l'efficacité a été cliniquement éprouvée pour favoriser des gencives plus saines.

Arrêtez de fumer. Les maladies telles que le cancer du poumon et l'emphysème ne sont pas les

seules raisons d'arrêter de fumer; le tabagisme peut nuire à presque tous les organes du corps, et il n'est donc pas surprenant que la santé buccodentaire soit touchée, elle aussi. Le tabagisme interfère également avec votre système immunitaire, ce qui empêche votre corps de lutter contre des affections telles que les infections des gencives. Pire encore, le tabagisme peut provoquer un cancer de la bouche. Vous avez besoin d'une autre raison? Le traitement parodontal peut ne pas donner les mêmes résultats pour un fumeur, car le tabagisme rend la guérison des gencives plus difficile.



Ma région · Ma musique · Ma radio

La voix du Témiscamingue



VOTRE JOURNAL est un
TRAVAIL D'ÉQUIPE



Karen Lachapelle, Présidente-directrice générale
Amy Lachapelle, Directrice adjointe
Mylène Falardeau, Conceptrice de contenus
Marie-Soleil Legendre, Journaliste de l'Initiative du journalisme local
François Hénault, Webmestre
Claudie Hamelin, Réceptionniste et conseillère publicitaire

Journalistes pigistes :
Dominique Roy
Francis Prud'homme



Initiative de journalisme local
Local Journalism Initiative

Le Reflet témiscamien inc. reconnaît l'aide financière du gouvernement du Canada, qui lui est accordée par l'entremise de Patrimoine Canada et de l'Initiative de journalisme local, pour appuyer dans ses activités journalistiques.

Pour vous abonner au journal papier, faites-nous parvenir votre paiement de 80 \$ + taxes (91,98 \$) accompagné de ce formulaire dûment rempli :

Nom : _____

Adresse : _____

Ville, province, code postal : _____

N° de téléphone : _____

DES OUTILS DE PRODUCTION BOVINE ÉCORESPONSABLE À L'UQAT

Le gouvernement du Québec annonce un soutien financier de 3,944 millions de dollars pour soutenir la réalisation de deux projets qui favoriseront l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les productrices et les producteurs de bovins et d'ovins québécois. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, André Lamontagne, en a fait l'annonce en marge de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de bovins du Québec (PBQ).

« Je me réjouis de ces deux projets qui permettront aux entreprises du secteur de s'adapter aux changements climatiques et d'améliorer leur bilan environnemental. Cet accompagnement vient reconnaître l'engagement des filières qui sont mobilisées pour répondre aux attentes des consommateurs, au bénéfice d'une agriculture durable », a commenté monsieur Lamontagne.

Le premier projet consiste à concevoir des outils de recherche pour le développement de modèles de production bovine écoresponsable. À cet égard, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation finance notamment l'acquisition d'un détecteur de méthane au pâturage dans le but d'augmenter la capacité de recherche et de développement. Les travaux seront menés par l'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-

Témiscamingue de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et bénéficieront d'une enveloppe budgétaire de 444 000 \$.

Le second projet, Vers des productions bovines et ovines prospères et vertes, est piloté par le Centre de développement du porc du Québec et par de nombreux partenaires, dont font partie les PBQ. Il vise à renforcer l'offre d'accompagnement des producteurs de bovins de boucherie et d'ovins afin qu'ils diminuent l'empreinte carbone liée à leurs pratiques d'élevage. Une somme de 3,5 millions de dollars, qui s'inscrit dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030, est accordée pour la réalisation de ces travaux.

« Je félicite les productrices et les producteurs pour leur contribution à la lutte contre les changements climatiques. Le secteur agroalimentaire est essentiel pour l'économie du Québec et j'ai le plaisir de constater qu'il est continuellement à la recherche de solutions pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre. Ce chantier commande l'engagement de tous les intervenants concernés et je suis fier que notre gouvernement y contribue, notamment par l'entremise du Plan pour une économie verte 2030 » a déclaré Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides.

Source : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation



Source : page Facebook Ferme au P'tit pont couvert Landry

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC N° 03-2024

DÉMANTÈLEMENT DE LA STRUCTURE DÔME, RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRANSFERT ET DÉMANTÈLEMENT DU MINI-DÔME

La MRC de Témiscamingue requiert des soumissions sous le concept « clé en main » pour le démantèlement de la structure actuelle du dôme, la reconstruction du centre de transfert en structure d'acier, et le démantèlement du mini-dôme. Les documents d'appel d'offres obligatoires sont disponibles sur le site SEAO (Système électronique d'appel d'offres au www.seao.ca).

Les soumissions seront reçues jusqu'à 15 h, le mercredi 1^{er} mai 2024 et seront ouvertes dans les minutes qui suivront en présence des soumissionnaires présents. Seuls les noms des soumissionnaires et les prix soumis seront divulgués. Toutes les soumissions reçues après le délai fixé seront retournées sans avoir été ouvertes.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO en consultant le site web www.seao.ca.

La MRC de Témiscamingue se réserve le droit, à son entière discrétion, d'accepter ou de refuser une ou toutes les soumissions reçues. La MRC de Témiscamingue n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Donné à Ville-Marie, au bureau de la MRC de Témiscamingue, ce 28^e jour de mars 2024.

La directrice générale-greffière-trésorière,
Lyne Gironne



OFFRE D'EMPLOI

LA MUNICIPALITÉ DE BÉARN EST À LA RECHERCHE D'UN(E) JOURNALIER(ÈRE) DES TRAVAUX PUBLICS

La municipalité de Béarn est à la recherche d'une personne pour se joindre à l'équipe des travaux publics.

Exigences :

- Posséder un permis de conduire **valide** de classe 3
- Connaissance en mécanique;
- Être capable d'opérer différents véhicules et équipements;
- Avoir fait la formation de sécurité sur les chantiers de construction ou s'engager à la faire;
- Bonne capacité physique;
- Capable de travailler seul ou en équipe;
- Entregent, débrouillard et faire preuve de tact dans les relations avec les citoyens.

Fonctions :

Sous l'autorité du coordonnateur des travaux publics qui détermine l'attribution des tâches à l'ensemble des employés du service, tu seras appelé à travailler :

- À l'entretien des différentes infrastructures municipales (bâtiments, parcs, réseau routier, etc.);
- Avec l'équipe de déneigement pour l'entretien hivernal des routes, des rues et des trottoirs selon un horaire préétabli, et sur appel de jour, de soir, de nuit et de fins de semaine.
- Comme brigadier scolaire et surveillant de la patinoire;
- À l'entretien ménager des bâtiments municipaux.

Aptitudes :

- Tu es responsable, disponible et ponctuel?
- Tu as le sens de l'organisation?
- Tu es capable de comprendre les particularités et résoudre les situations problématiques?
- Tu t'adaptes aux situations critiques et tu es capable de travailler sous pression?

Atouts :

- Tu sais opérer de la machinerie;
- Tu as d'autres connaissances variées tel que menuiserie, électricité, mécanique, soudure, etc.

Ce poste comprend des assurances collectives ainsi qu'un régime de retraite.

Le poste t'intéresse? Envoie ton CV sans tarder. Le salaire est selon les compétences et tu auras d'autres avantages selon les conditions de travail en vigueur

Postes à temps plein à l'année 40 h / semaine
Entrée en fonction : Immédiate

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV avant 16 heures le 16 avril prochain en le déposant au bureau municipal (boîte aux lettres à l'extérieur), en le faisant parvenir par la poste, par télécopieur ou par courriel, à l'attention de :

Mme Lynda Gaudet,
directrice générale Municipalité de Béarn
28, 2^e Rue Nord – C.P. 369
Béarn (Québec) J0Z 1G0
Téléphone : 819-726-4121 • Télécopieur : 819 726-2121
Courriel : dg@bearn.ca



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC # 2024-03-27

CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER MUNICIPAUX

La municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre procède à un appel d'offres public concernant l'entretien des chemins d'hiver municipaux. Afin d'être considérées, les soumissions scellées portant la mention « Soumission pour l'entretien des chemins d'hiver » identifiées au nom du soumissionnaire doivent être déposées en copie papier (physiquement) au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière, situé au 620 Avenue de l'Église, à Saint-Édouard-de-Fabre, Québec J0Z 1Z0 **avant 15h30, le 29 avril 2024** et seront ouvertes le même jour, à 15h35, au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus, selon les coûts établis par le *Service électronique d'appel d'offres (SEAO)*, en s'adressant au SEAO soit par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant leur site internet : www.seao.ca

Seules sont considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Tout soumissionnaire qui désire obtenir des renseignements additionnels ou qui trouve des ambiguïtés, oublis, contradictions ou doutes sur la signification du contenu de l'appel d'offres ou du présent document doit soumettre ses questions, par courriel, à la direction générale de la Municipalité :

Madame Aline Desjardins

dg@sedfabre.ca

Le règlement de gestion contractuelle de la municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre s'applique au présent contrat et peut être trouvé sur le site web de la Municipalité sous l'onglet « règlements municipaux » : <https://municipalites-du-quebec.ca/st-edouard-de-fabre/reglement/gestioncontractuelle.pdf> Toute soumission doit être accompagnée de la déclaration du soumissionnaire dûment complétée.

La municipalité de Saint-Édouard-de-Fabre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ou aucun frais envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Édouard-de-Fabre,
ce 27 mars 2024.

Aline Desjardins

Directrice générale et greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ SAINT-ÉDOUARD-DE-FABRE
620, AVENUE DE L'ÉGLISE
FABRE (QUÉBEC) J0Z 1Z0
TÉL. : (819) 634-4441 - FAX : (819) 634-2022
COURRIEL : dg@sedfabre.ca

PETITES ANNONCES

5\$ RÉGULIÈRE

8\$ Surlignée en JAUNE

10\$ ENCADRÉE



non-remboursable et non échangeable

Heure de tombée **JEUDI 12 H**

RECHERCHE

Recherche **vieilles bouteilles** de liqueur de marque Alouette et Pontiac de Ville-Marie, Val-d'Or et Malartic. Je paie très bon prix. **Appelez Johnny. Pour plus d'information : 514 449-4969** ou johncdfresne@gmail.com

Agenda Communautaire



Cercle des fermières : Le Cercle des fermières de Ville-Marie tiendra sa réunion mensuelle le lundi 8 avril à 13h30 au local de l'Âge d'Or (21, St-Gabriel Sud). Bienvenue aux membres ainsi qu'à toutes celles qui souhaitent se joindre au cercle pour socialiser, transmettre et apprendre des connaissances artisanales en tissage, broderie, tricot, crochet, couture, etc. Débutantes ou expérimentés, venez nous voir!

RCR : Le comité d'éducation populaire de Lorrainville invite la population à un Cours RCR (sans certification) avec Yan Doherty les jeudis 4 et 11 avril de 10h à 12h au Club du Bonheur. **Pour info ou inscription : Diane Houle 873-998-2673 ou Marie-Claire Rivard 819-625-2818.**

Cuisiner avec un Air fryer : Le comité d'éducation populaire de Béarn invite la population à une rencontre d'information Comment cuisiner avec une friteuse à air chaud (Air Fryer) avec Chantal Toussaint le vendredi 12 avril ou le samedi 13 avril de 9h à 12h à la salle Fleurs de Lys. L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. **Pour info ou inscription : Yvonne Lepage 819-629-5407.**

Pickelball : Le comité d'éducation populaire autonome de St-Bruno-de-Guigues invite la population à jouer au pickelball le samedi 13h à 15h au gymnase de Guigues. Aucune inscription requise. **Pour info : Jacquelin Côté 819-728-2627.**

Vieactive : Le comité d'éducation populaire autonome de Ville-Marie invite la population à des cours vieactive le jeudi à 10h à la salle de l'Âge d'Or. Aucune inscription requise. **Pour info : Denyse Barbe 819-622-0965.**

Le comité d'éducation populaire autonome de St-Bruno-de-Guigues invite la population à des cours vieactive le lundi à 10h à la salle de l'Âge d'Or. Aucune inscription requise. **Pour info : Carmen Côté 819-728-2036.**

Le comité d'éducation populaire autonome de Fugèreville invite la population à des cours de vieactive le mardi de 13h30 à 14h30 au Centre Mont-Carmel. **Pour info : Gaétane Cloutier 819-748-2561 ou gaetane13@live.ca.**

L'ACTIA INC.
ASSOCIATION
CHERCHONS
TROUVONS
INFORMONS
AIDONS



OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons un animateur (trice) qui participera avec notre coordonnatrice et avec les membres de l'ACTIA aux activités variées telles que : ateliers de croissance personnelle, conférenciers, jeux, repas partagés en commun, confection d'articles d'artisanat, entretien de plantes d'intérieures et d'extérieures (jardinage), sorties récréatives, emplettes une fois par mois à New Liskeard et autres. Cette personne doit être créative (susciter de nouveaux projets), aimer jardiner et cuisiner et être à l'aise avec des personnes handicapées.

Exigences et salaire

Une expérience dans le domaine serait un atout. Les heures de travail sont du lundi au vendredi de 8h à 15h et ce, 5 jours/semaine. Le salaire est de 23 \$/l'heure.

Faire parvenir votre CV à :

L'ACTIA Inc. 8, rue Ste Rose, Ville-Marie,
(Québec) J9V 2C1

VOUS AVEZ DES NOUVELLES SPORTIVES?

CONTACTEZ-NOUS!

REFLET@JOURNALLEREFLET.COM





LE PRÉSIDENT DE HOCKEY ABITIBI-TÉMISCAMINGUE NE DÉMISSIONNERA PAS!

Dominique Roy | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

La semaine du 18 mars n'aura pas été de tout repos pour Christian Beaulé, président de Hockey Abitibi-Témiscamingue. En effet, un communiqué publié par le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon réclamait sa démission. L'exclusion d'une équipe de hockey de Val-d'Or des championnats régionaux, équipe formée de six joueurs de la communauté Anishnabe de Lac-Simon et de cinq joueurs de Val-d'Or, était à l'origine de ce communiqué qui a rapidement enflammé les réseaux sociaux.

Un règlement non respecté

En janvier, un match de l'équipe de hockey M15 Apollos de Val-d'Or n'a pas été terminé. Quant à la partie suivante de cette même équipe, elle a été annulée dans un délai de moins de 24 heures. « Le règlement, tout ce qu'il mentionne, c'est que les parties de saisons régulières doivent être jouées au moment où le calendrier termine. L'équipe qui [...] ne pouvait pas se présenter à son match et a dû l'annuler, tout ce qu'elle avait à faire, c'était de la « recéduler » ou de tenter de la « recéduler » entre la fin janvier et la mi-mars », expliquait Christian Beaulé sur les ondes de CKVM. En respectant cette règle écrite, l'équipe aurait été admissible au championnat.

Le président précise que ce règlement a été instauré il y a quelques années, déjà, en raison d'un trop grand nombre de matchs annulés en saison régulière, la plupart d'entre eux ayant lieu dans les coins les plus éloignés de la région, comme à Matagami, à Lebel-sur-Quévillon et au Témiscamingue.

Le règlement s'applique équitablement au sein de la ligue puisqu'une autre équipe a été exclue des championnats régionaux pour la même raison que celle de Val-d'Or. Il s'agit d'une équipe du Témiscamingue qui n'avait pas joué tous les matchs de sa saison régulière.

Des précisions sur la prise de décision

Christian Beaulé explique le fonctionnement de Hockey Abitibi-Témiscamingue. « Dans un premier temps, notre ligue, la façon qu'elle est organisée, ce sont les associations, ensemble, qui nous demandent de gérer la ligue. Toutes les propositions de règlements, ce sont les associations qui mettent ça ensemble, et nous, on opère cette ligue-là après. L'application opérationnelle des règles de la ligue, ça se fait à partir de notre bureau. Les trois quarts des décisions, on ne les voit même pas passer, parce que ça se gère au bureau. Quand il arrive des cas comme ça, c'est vraiment un cas d'exception, un cas particulier, c'est transféré au C.A. »

Pour cette situation bien précise, la question a été discutée entre les membres du conseil d'administration. La décision d'exclure l'équipe de Val-d'Or a donc été prise en fonction des règlements déjà établis. L'Association du hockey mineur de Val-d'Or en a été par la suite informée. Comme elle était insatisfaite, une deuxième rencontre a eu lieu. Les membres de l'Association ont pu faire valoir leurs arguments. Comme ils n'ont pas été assez convainquants, la décision d'exclure l'équipe a été officialisée. « Avant de se rendre jusque-là, on avait validé au niveau de Hockey Québec. On était dans la réglementation à temps plein pour savoir ce qu'on pouvait faire et ce qu'on ne pouvait pas faire. » Le président ajoute que le conseil d'administration était unanime par rapport à cette décision et qu'il avait aussi le soutien d'autres associations de hockey mineur de l'Abitibi-Témiscamingue qui croient au bien-fondé du règlement.

Un mauvais moment à passer

Ce n'est pas la première fois que Christian Beaulé vit une telle situation. « Avec ma « job » d'arbitre au hockey et ma « job » aux transports scolaires, les médias sociaux, je suis un peu immunisé contre ça. » Cepen-

dant, pour ses proches, la situation a été éprouvante en raison des commentaires désobligeants publiés à son sujet.

Malgré tout ce brouhaha, le président était présent à Val-d'Or, le 24 mars dernier, à la remise des prix des championnats régionaux. Il a été bien accueilli et il a même passé une partie de l'après-midi

à socialiser avec le président de l'Association du hockey mineur de Val-d'Or. Bref, Christian Beaulé n'a pas l'intention de démissionner. Le hockey est pour lui une véritable passion qui va au-delà de ce dont certains peuvent présumer à son égard. « Je sais qu'on a fait les choses comme il faut et qu'on a suivi les bonnes manières de faire. »



CONDUISEZ PLUS LOIN ENSEMBLE

POLARIS TOURING XP 1000



0N-11, New Liskeard, Ontario, POJ 1P0

705 647-1255





CONVOCAATION

Assemblée générale annuelle virtuelle



16 avril 2024



19 h 30



Le lien pour assister à l'assemblée est disponible
au desjardins.com/caissedutemiscamingue

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en mode virtuel. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront voter séance tenante sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez décider de la répartition des excédents annuels (ristournes).

Élection par acclamation

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 5 février 2024 à 15 h 30.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration :

PILON, Sophie & JENSEN-LYNCH, Jonathan

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.caissedutemiscamingue.com ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

 **Desjardins**
Caisse du Témiscamingue

Signé le 25 mars 2024 | Alyssa Labelle, secrétaire